

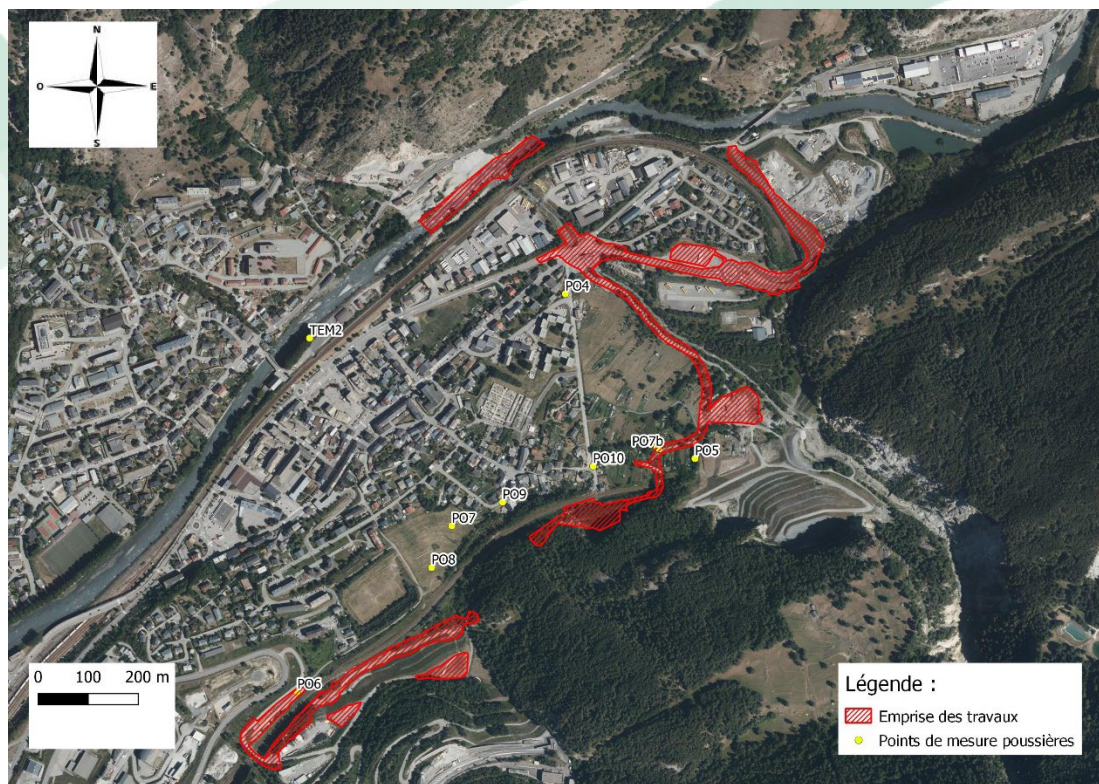
#1er trimestre 2024

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Autour du cours d'eau Saint-Antoine : absence de travaux sur ce début d'année. Le pont Saint-Antoine est en service depuis le 7 novembre 2023 et les travaux sur les berges se sont terminés en décembre.

Au niveau de la route de contournement : poursuite du creusement du tunnel depuis la tête amont avec 1 tir quotidien à l'explosif, puis démarrage côté tête aval en janvier. Percement réalisé le 08/02. Réalisation des bétons projetés et du radier du tunnel. Réalisation du bassin de récupération des eaux, finalisation des réseaux. Déroctage de falaise après l'ouvrage ferroviaire du Saint-Antoine (sécurisation). Démarrage des couches de forme de la route.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES



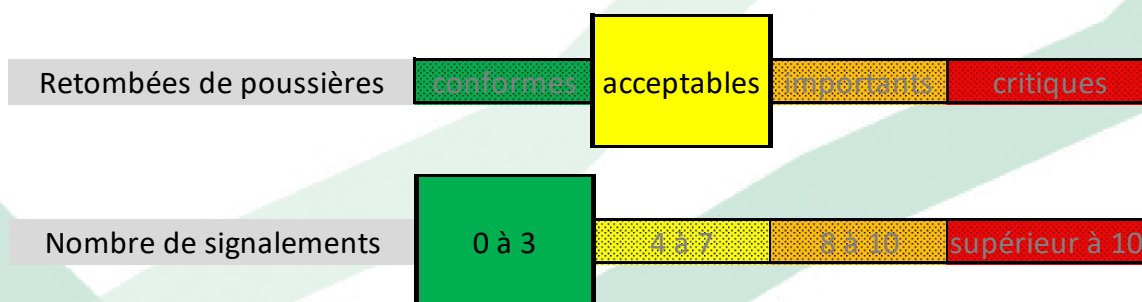
Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : Suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées

#1er trimestre 2024

APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

Les niveaux de concentration sont globalement conformes, 1 seul dépassement du seuil de 500 mg/m².jour en février pour un des points. Les valeurs moyennes sur le trimestre des concentrations en chaque point restent inférieures au seuil de 500 mg/m².jour.

Trois signalements liés aux émissions poussières.



SYNTHESE DES MESURES

ANNEE 2024	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100 %	86 %	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	1	2

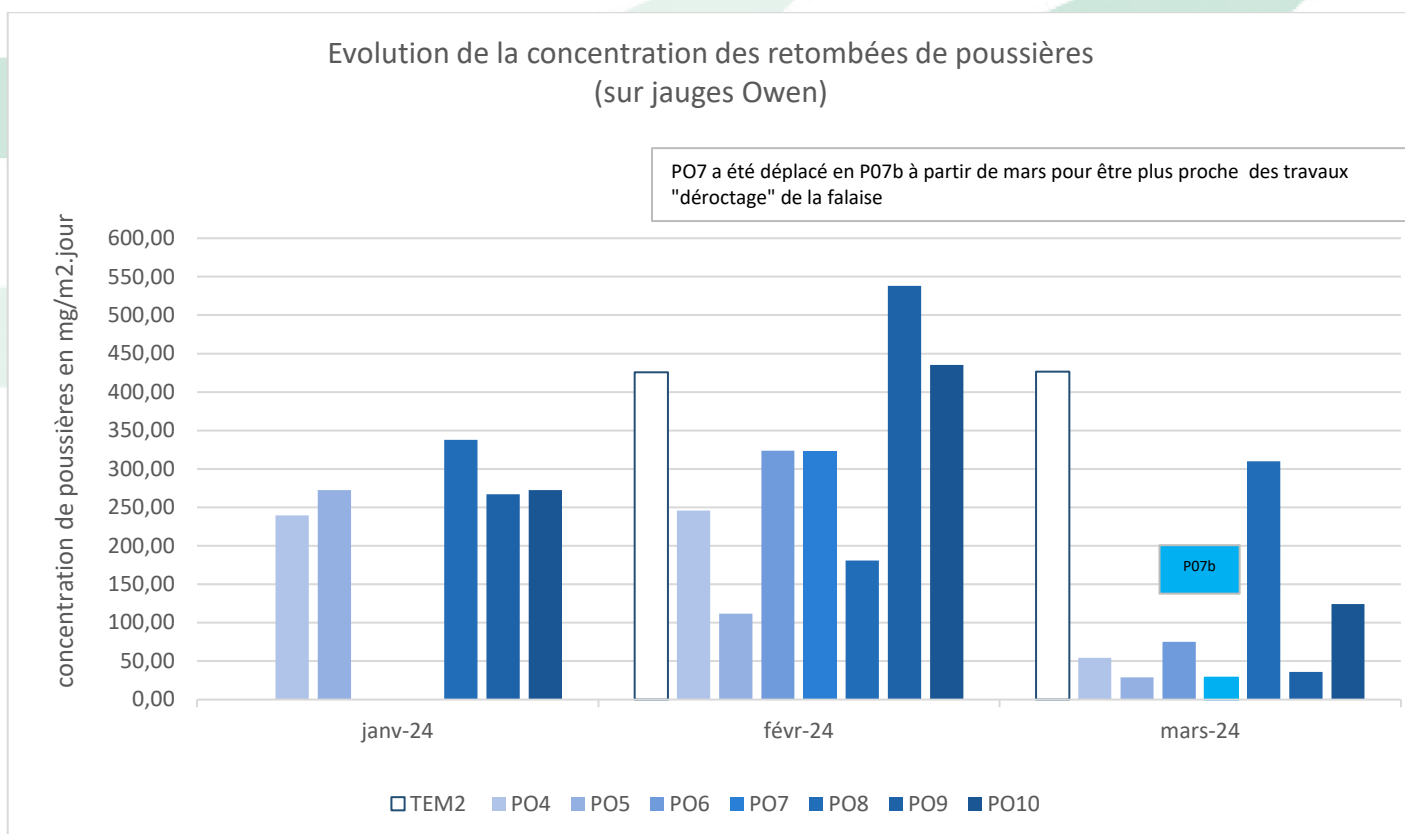
(1) 500 mg/m².jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants. Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

PLUS DANS LE DETAIL

Si les valeurs sont encore assez élevées en début d'année, 1 léger dépassement de la valeur seuil de 500 mg/m²/jour est observé sur février. La tendance est à la baisse sur la fin du trimestre. Les valeurs du témoin (éloigné des travaux) sont particulièrement élevées ce qui tend à justifier que d'autres émissions de poussières existent sur Modane.

L'origine n'est pas clairement identifiée mais le salage et gravillonnage des voiries peut s'ajouter aux émissions du chantier, et sont donc évoquées pour justifier des valeurs globalement hautes sur janvier et février, comme fin 2023.



Nota : valeurs manquantes sur le diagramme

En janvier 3 jauges ont été retrouvées renversées au moment du prélèvement (vandalisme ?)

#1er trimestre 2024

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Trois signalements relatifs aux poussières sont notés sur le 1^{er} trimestre 2024. Malgré des émissions ponctuellement visibles, les valeurs de poussières accumulées sur les mois de février et mars restent faibles.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
16/02/2024	Nuage de poussière au niveau de la piste du chantier tête amont de la RCM (Photo envoyée par un élu)	Route de contournement, secteur Rieu Roux	Roulement des camions sur voirie qui a accumulé de la poussière.	Passage de la balayeuse
08/03/2024	Enormément de poussières sur un terrain du plaignant qui accueille des ânes.	Route de contournement, falaise	Ramonage de forages sur la falaise côté aval qui créer potentiellement de la poussière mais pas de nuage permanent	Activité ponctuelle et temporaire
20/03/2024	Signalement d'un gros dégagement de poussière provenant des travaux de la falaise de la RCM.	Route de contournement, falaise	Dysfonctionnement au niveau de la ventilation aspirante le 20/03 lors du forage à l'air.	Opération ponctuelle terminée le 22/03, qui était la plus émissive en poussières. Il reste à réaliser des forages à l'eau et la fin du déroctage de la falaise. Ces travaux seront terminés au plus tard le 05/04. Ces phases sont peu émissives en poussières, un brumisateur est en place pour abattre les poussières si nécessaire.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98